

L'ABUS ET LE PARDON

Réflexions d'une survivante

Par Kate Evans

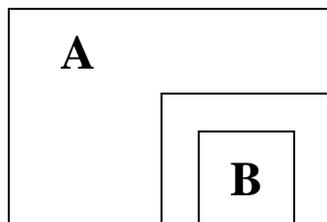
Quand j'ai découvert pour la première fois que j'étais une survivante d'abus sexuels dans mon enfance, je me suis mise à appeler les Samaritains (l'équivalent de la Main Tendue en Angleterre). Par moments, on me pressait de pardonner, ce qui me plongeait dans une grande panique. Maintenant que je comprends pourquoi, cela me blesse toujours quand j'entends parler de survivants à qui on demande de pardonner de manière prématurée.

A première vue, le pardon est quelque chose de simple. Une personne B pardonne à une autre personne A, et continue d'avancer sans ruminer davantage sur le mal subi. Cela est possible, que A fasse ses excuses à B ou non.

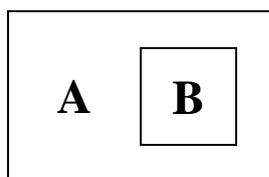


Cependant, deux facteurs entrent en ligne lorsqu'il s'agit d'abus sexuels sur un enfant, qui peuvent être d'autant plus graves s'il s'agit d'abus de type sadique ou de rituels pédophiles, ce que l'on trouve généralement dans l'industrie du sexe.

Le premier facteur découle du fait que l'abuseur et la victime n'étaient pas égaux quand l'abus a eu lieu. A est en position dominante sur l'enfant B, tout en ayant le plus souvent un rôle protecteur.



Judith Herman et Colin Ross ont analysé en détail l'attachement de l'enfant à son protecteur abuseur. Judith Herman décrit la relation comme un lien traumatique – présentant la même alternative « violence / prévenance » que les kidnappeurs ou les maris violents, qui brisent et manipulent leur victime jusqu'à une soumission et un « amour » consentis... Colin Ross déclare que l'impossibilité de s'attacher à un protecteur malfaisant est la dynamique conduisant à une dissociation de la personnalité en deux parties, l'une qui peut s'attacher, et l'autre qui s'oppose à la réalité. Ce lien est généralement appelé « attachement paradoxal » (syndrome de Stockholm).



Pour représenter cet attachement, A a intégré B dans ses propres limites, et B a perdu toutes ses limites.

Pour briser la puissance de cette relation, B doit faire une prise de conscience, se détacher de la vision du monde de A, et construire ses propres limites. Ce processus est profondément douloureux. Pour les survivants, ce la signifie entre autres de rompre le lien instinctif au respect et à l'amour des parents, affirmant que l'intégrité de la personne est plus importante que le caractère sacré de la famille (par ex. « honorer ses parents »). Cela implique de briser un tabou social. Cela conduit également à reconnaître que l'amour reçu dans l'enfance a été mélangé avec de la manipulation, et que l'amour de l'enfant envers ses parents a été exploité. C'est donc un problème difficile à affronter.

Cependant, il faut l'entreprendre pour avancer. C'est là, me semble-t-il qu'un pardon prématuré peut bloquer une restauration. Lorsqu'il y a la plus petite ouverture de compassion envers l'abuseur, l'attachement à celui-ci est réaffirmé – les liens traumatiques sont les plus puissants que nous connaissions ! Pour une personnalité multiple, les parties qui sont attachées à l'abuseur n'ont aucune chance de passer de la colère à l'indépendance. Le système sera toujours divisé, et la guérison impossible. Car, si B pardonne à A, cela conduit A à réabsorber B dans sa vision du monde et ses limites.

Herman et Ross, dans leur livre « The courage to heal » (le courage de guérir), sont d'accord que pour guérir, la colère doit remonter et être traitée. Lorsque nous étions enfants, notre première réaction a été de lutter contre l'abus, puis est venue la fuite, puis pour certains, la dissociation, toujours accompagnée par ce que Herman appelle la rage humiliée et impuissante de l'enfant abusé. Dans la guérison, nous avons besoin de nous reconnecter avec notre colère, afin de nous détacher de l'abuseur et reconnaître l'intégrité de notre personnalité. La colère est en rapport avec la défense de nos limites.

Un problème religieux se présente ici, car privilégier la colère et renvoyer le pardon à plus tard ne semble pas avoir sa place dans un contexte religieux. Il me semble, en parlant avec des amis chrétiens, que la clé d'une compréhension chrétienne de ce problème se trouve dans la théologie de la libération. Comme je la comprends, elle implique de dire : « Il y a certaines choses qui doivent être confrontées, plutôt que pardonnées, au nom de la justice ». Le citoyen d'un pays a le droit de s'opposer à un gouvernement tyrannique, dictatorial ou injuste. Présenter l'autre joue à l'opresseur et laisser le mal continuer son œuvre n'aide ni l'opresseur, ni la victime. Mais confronter et s'opposer à l'opresseur lui apprend à prendre conscience et avoir plus de compassion, et à rendre la dignité humaine à ceux qui sont opprimés.

Il me semble que le principe de la théologie de la libération de s'opposer à une grave injustice peut s'appliquer au domaine de l'abus sexuel. Sur une base individuelle, pardonner à l'abuseur au prix d'une non guérison cause un manque profond de dignité humaine et une agonie psychologique. Les relations familiales sont puissantes et sont à la base de la vie de tous les jours. Pour un survivant, dire : « cela m'est arrivé, je suis en colère » est certainement un acte de justice, à côté du fait que c'est une condition préalable à la guérison. Souvent, c'est cette colère qui permet au survivant de continuer à vivre.

A ce point, nous avons considéré comment un pardon prématuré peut empêcher une restauration, en rendant impossible la libération de l'attachement à l'abuseur et la réaffirmation de l'intégrité personnelle. Nous avons trouvé dans la théologie de la libération une justification de la colère plutôt que du pardon.

Cependant, il y a une autre face à la question du pardon. Le survivant est poussé à pardonner à quelqu'un qui ne se remet pas en question, pour un crime pour lequel il n'est jamais puni, et

qui a des conséquences graves. Il est pertinent de se demander si le pardon personnel est un vrai chemin pour avancer. Car c'est un fait avéré que les abuseurs, presque toujours, ne reconnaissent pas leur faute. Si c'est le cas, ils ont tendance à minimiser le problème. Dans les cas rares où la condamnation des pédophiles est établie, ils font partie des criminels les moins réformables. Ce manque évident de justice, combiné avec un manque complet du sens des responsabilités de l'abuseur, démontre que quelque chose est faux, et que cela ne peut pas être réparé par des actes isolés de pardon individuel. Il y a une dimension sociale, dans laquelle le besoin de limites de protection pour les femmes et les enfants doit, non seulement être reconnu, mais aussi ne plus être tabou.

En même temps, le crime de l'abus sexuel sur un enfant a des conséquences profondément désastreuses, bien pires qu'un vol avec effraction ou une attaque physique, qui sont pourtant graves et généralement condamnés. L'héritage comprend des années de souffrances, allant jusqu'à une incapacité totale et une douleur permanente. Je me souviens des Samaritains qui me conseillaient de pardonner à mon père, et je pensais intérieurement « Quoi ? Pour mes dizaines d'années perdues ? »

Il me semble que la théologie de la libération peut s'appliquer pour formuler une déclaration contre cette injustice sociale si répandue. Des milliers d'adultes atteints par ce fléau n'ont pas à payer un prix personnel pour les crimes non reconnus et impunis de certains autres. L'abus sexuel de l'enfant est un crime que la société dans son ensemble devrait prendre au sérieux. Les actes individuels de pardon ont tendance à résoudre le problème en le cachant sous le tapis.

Une fois que les choses viennent à la lumière et que l'on sort du déni, les horreurs de l'abus rituel peuvent être considérés comme la forme extrême de ce crime, plutôt qu'un tissu de mensonges incroyables. Il est évident qu'il y a quelque chose d'inadéquat à pardonner un abus rituel sur une base individuelle. Comme Judith Herman l'a dit brillamment, l'horreur nécessite une réponse, et cause des dommages à l'ensemble de la société. Celle-ci doit se rendre à l'évidence que ces choses arrivent, que les abuseurs doivent être confrontés, comme les bourreaux d'Auschwitz l'ont été. C'est un problème qui dépasse de loin une simple considération personnelle.

Personnellement, en tant que survivante, il me semble que l'occasion du pardon vient naturellement en thérapie quand nous réalisons que nous, nous avons aussi blessé les autres profondément. Dans mon expérience, aussi longtemps que notre perception de nous-même est celle d'une victime innocente et sans défense, nous aurons besoin de notre colère pour nous soutenir face à la peur de l'enfant intérieur, à l'égard du mal extrême causé par l'abuseur. Mais dès que nous réalisons que nous-même, nous avons fait du mal à d'autres et que nous avons besoin de pardon, alors nous sommes prêt à considérer le pardon à accorder aux autres – en parallèle avec le travail personnel pour se libérer de l'abus sexuel subi dans l'enfance.

*TAG Newsletter
Trauma & Abuse Group
Septembre 2005*

Bibliographie :

- “Trauma and Recovery”, Judith Herman, 1992
- “Dissociative Identity Disorder”, Colin Ross, 1997
- “The Courage to Heal”, Ellen Bess and Laurie Davies, 1988